



D2 : violence sur personnel!

L'ENNEMI DE NOS COURSIVES !

Si la surpopulation carcérale défraye les chroniques et retient particulièrement l'attention des organisations pro-détenues dont certaines, n'hésitent pas à alimenter la surenchère dans ce débat de société.

Un autre sujet, tout aussi brûlant ravive les inquiétudes de **Force Ouvrière Justice**, les violences perpétrées à l'encontre des personnels par une population pénale hostile à l'autorité au sein de nos établissements pénitentiaires.

Les violences décomplexées sont symptomatiques de ce fléau qui gangrène nos coursives et touche les personnels dans leur chair et leur âme.

En effet, ce jeudi 23 novembre 2023, un multirécidiviste défavorablement connu de nos services pénitentiaires pour des faits de violences caractérisées a froidement agressé un des nôtres au bâtiment D2.

Récemment affecté sur cette structure, par mesure d'ordre et de sécurité en raison de la violente agression de deux des nôtres orchestrée au quartier disciplinaire de la MA de Villepinte, en date du 27 octobre 2023.

Ce délinquant au lourd passif, devait répondre, ce jeudi 23 novembre 2023, de ses faits d'armes commises devant la commission de discipline.

Visiblement, le naturel revient au galop, il récidiva en dépit des mesures de sécurité préconisées en raison de sa dangerosité avérée (ouverture renforcée et gestion menottée).

Ainsi, au moment de la palpation avant son acheminement devant la commission de discipline, d'un geste brusque, il se retourna pour assener un violent coup de tête à notre collègue au niveau de la tempe.

Grâce à leur professionnalisme et leur réactivité, les agents parviendront à le maîtriser au sol.

Le collègue a été pris en charge et a déposé une plainte pour violence aggravée à l'encontre d'une personne dépositaire de l'autorité publique.

Le bureau local Force Ouvrière Justice condamne fermement cette agression et demande une affectation à l'unité pour détenus violents, au regard de son agressivité et de ses multiples méfaits perpétrés envers les personnels.

Pour information, il écopa de 30 jours fermes au quartier disciplinaire pour les violences commises à la MA de Villepinte.

Il devra de nouveau répondre de l'agression commise ce jour sur notre collègue et celle du 20 novembre 2023 au quartier arrivant du D2 où il a balancé un verre sur un 1^{er} surveillant.

Le bureau local Force Ouvrière restera attentif dans la fermeté des réponses judiciaires et administratives envoyées à cette frange de la voyoucratie.

Adresse du Bureau local : Base vie avenue des Peupliers
91700 Fleury-Mérogis

Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

SLP FO Justice Fleury-Mérogis

Le 23 novembre 2023

